

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS

17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
en exercice 11
présents 07
procurations 03
votants 10

L'an deux mil vingt trois
le sept août

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31/07/2023

Présents : MM. COMBEAU, BOUTINET, TORCHUT, LEGALLAIS, Mmes
COUSSOT, FURAUD, BRANDT

Absents : Mme DESRENTES, M. PENICAUT (donne pouvoir à M Combeau), M.
WAN MEENEN (donne pouvoir à M. Boutinet), M. BRUN (donne pouvoir à Mme
Coussot)

Secrétaire : Mme COUSSOT

Objet : LOTISSEMENT : PRIX DE VENTE PAR LOT

Cette délibération abroge la délibération du 21/09/2022 n°017-211703137-20220921-20220921007-DE

Vu la délibération N°017-211703137-20210504-20210504001-DE du 07/05/2021 portant sur le rachat à l'Etablissement Public Foncier de nouvelle aquitaine de la parcelle cadastrée ZE 399,

Vu la délibération N°017-211703137-20220711-20221107001-DE du 12/07/2022 portant sur la création d'un lotissement communal,

Vu la délibération N°017-211703137-20220921-20220921006-DE du 26/09/2022 portant sur la dénomination rue et choix du nom,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise le 21/09/2022 par laquelle le prix de vente des 10 lots du lotissement « le vallon boisé » avait été déterminé. Il informe, d'une part que l'acquisition du terrain ayant été soumise à la TVA, la cession des lots doit être soumise à la TVA sur le prix total.

En conséquence, le prix de vente retenu par le conseil municipal, soit 48 € le m², s'entend comme un prix de 40 € HT + 8 € de TVA = 48 € TTC. Soit un montant net pour la commune de 40 € le m².

D'autre part, les surfaces des lots ont dû être modifiées pour l'instruction du permis d'aménager.

Le prix de vente de chacun des lots sera donc défini comme suit :

N° de Lot	Surface en m ²	Prix TTC au m ²	Prix de vente TTC du lot	Prix de vente HT	TVA
1	491	48	23 568,00 €	19 640,00 €	3 928,00 €
2	651	48	31 248,00 €	26 040,00 €	5 208,00 €
3	615	48	29 520,00 €	24 600,00 €	4 920,00 €
4	852	48	40 896,00 €	34 080,00 €	6 816,00 €
5	828	48	39 744,00 €	33 120,00 €	6 624,00 €
6	594	48	28 512,00 €	23 760,00 €	4 752,00 €
7	658	48	31 584,00 €	26 320,00 €	5 264,00 €
8	421	48	20 208,00 €	16 840,00 €	3 368,00 €
9	421	48	20 208,00 €	16 840,00 €	3 368,00 €
10	421	48	20 208,00 €	16 840,00 €	3 368,00 €
Total	5 952	48	285 696,00 €	238 080,00 €	47 616,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe le prix de vente des lots à 48 euros M2 TTC, soit 40 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la vente des lots.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Chantal COUSSOT

Pour copie conforme,
Le Maire,
Bernard COMBEAU

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017-211703137- 20230807-20230708001-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 08/08/2023

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture.
Publié le : 08/08/2023

En application des dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application télerecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr, devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.